

6.4 Tourisme

En 2017, dans l'Union européenne (UE), la fréquentation des hébergements touristiques collectifs atteint 3,1 milliards de **nuitées**. Les 13 pays les plus visités concentrent 95 % de ces nuitées et les cinq premiers en captent les deux tiers. Il s'agit de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

Entre 2012 et 2017, les nuitées ont progressé de 2,7 % en moyenne annuelle pour l'ensemble de l'UE. Cependant, en France, en Italie, en Allemagne et en Autriche, elles progressent nettement moins. Les attentats qui ont touché plusieurs capitales européennes expliquent en partie cette baisse de fréquentation. À l'opposé, la fréquentation a fortement augmenté au Portugal, en Grèce et en Croatie, ces pays profitant d'une certaine désaffection pour la Tunisie, le Maroc ou l'Égypte à la suite des mouvements de contestation populaire des années 2010. En 2017, la France se distingue par une nette reprise du nombre de nuitées (+ 7 %) après un fort recul en 2016, à la suite des attentats de 2015 et 2016.

La France est le pays de l'UE offrant la plus grande capacité d'accueil en hébergements collectifs de tourisme, notamment dans les campings. Ces derniers représentent 55 % de la capacité d'accueil du pays contre 32 % en moyenne dans l'UE.

Tous hébergements collectifs confondus, la France dispose de 5,1 millions de **places-lits**,

devant l'Italie (4,9 millions), le Royaume-Uni (3,9 millions) et l'Espagne (3,5 millions). Ainsi, l'Espagne enregistre davantage de nuitées que la France avec moins de places, bénéficiant d'un climat plus propice à une fréquentation sur un calendrier plus étendu. Elle dispose aussi d'un parc d'hôtels plus important, hébergements qui peuvent rester ouverts toute l'année.

L'**intensité touristique** est la plus forte en Croatie qui profite de l'attrait de son littoral et de son bon rapport qualité-prix. Vient ensuite l'Autriche qui bénéficie de ses montagnes favorisant un tourisme aussi bien hivernal qu'estival. Grâce à leurs atouts culturels et climatiques, l'Espagne et la Grèce ont également une intensité touristique bien supérieure à la moyenne européenne.

Plus de la moitié des nuitées enregistrées dans les pays de l'UE proviennent de touristes résidant dans un des pays de l'UE. Quatre nuitées sur dix concernent des Européens hors UE et seule une sur dix, des touristes résidant hors Europe, essentiellement en Asie et en Amérique du Nord.

Enfin, dans les pays de l'UE, 20 % des nuitées effectuées par une clientèle non européenne se déroulent au Royaume-Uni. L'histoire et la communauté de langue peuvent expliquer l'importance de ces flux touristiques, venant principalement de pays de langue anglaise ou du Commonwealth (États-Unis, Australie, Canada, Inde, Pakistan, etc.). ■

Définitions

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Places-lits : nombre maximum de personnes qu'une chambre, une place de camping ou un appartement dans une résidence peuvent accueillir pour la nuit.

Intensité touristique : elle est mesurée en rapportant les nuitées touristiques à la population résidente.

Autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) : ils désignent notamment les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

Pour en savoir plus

- « Les hébergements collectifs touristiques en 2017 – Une fréquentation record de 429 millions de nuitées », *Insee Première* n° 1693, avril 2018.
- « Le tourisme en Europe en 2015 – Espagne et France en tête des nuitées », *Insee Première* n° 1610, juillet 2016.

1. Nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme en 2017 et évolution depuis 2012

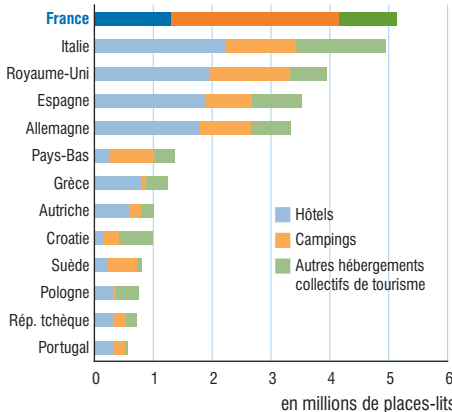
1. Les chiffres relatifs au Royaume-Uni sont estimés à partir des données territorialisées disponibles à Eurostat.
 Champ : pays de l'UE dont le nombre de nuitées est supérieur à 50 millions.
 Lecture : en 2017, en Espagne, les hébergements touristiques collectifs ont enregistré 471 millions de nuitées.

Note : cette étude se fonde sur des enquêtes réalisées selon une méthodologie européenne commune. Néanmoins, quelques différences entre pays peuvent rendre certaines comparaisons délicates. La première différence concerne le champ. En France, les enquêtes de fréquentation portent uniquement sur les hébergements gérés par des entreprises, à l'exclusion de ceux gérés par des particuliers. En revanche, dans certains pays, comme la Belgique, la Croatie, l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, le champ couvre tout ou partie des gîtes et chambres d'hôtes. La seconde différence concerne la période d'enquête pour les campings. En France, celle-ci est limitée aux mois d'avril à septembre. Les estimations indiquent que l'activité des mois manquants représenterait environ 7 % à 8 % de la fréquentation annuelle des campings.

Source : Eurostat.

| | Nuitées 2017 (en millions) | Évolution 2017/2016 (en %) | Évolution moyenne 2017/2012 (en %) |
|--------------------------|-------------------------------|----------------------------------|--|
| Espagne | 471 | 3,6 | 2,8 |
| France | 433 | 7,0 | 1,5 |
| Italie | 421 | 4,4 | 1,6 |
| Allemagne | 401 | 3,2 | 1,7 |
| Royaume-Uni ¹ | 389 | 4,1 | 2,3 |
| Autriche | 121 | 2,7 | 1,7 |
| Pays-Bas | 112 | 5,2 | 4,1 |
| Grèce | 111 | 9,2 | 5,0 |
| Croatie | 86 | 10,6 | 5,1 |
| Pologne | 84 | 5,7 | 4,5 |
| Portugal | 72 | 9,1 | 8,7 |
| Suède | 59 | 2,5 | 2,6 |
| Rép. tchèque | 53 | 7,1 | 2,8 |
| UE | 3 149 | 3,1 | 2,7 |

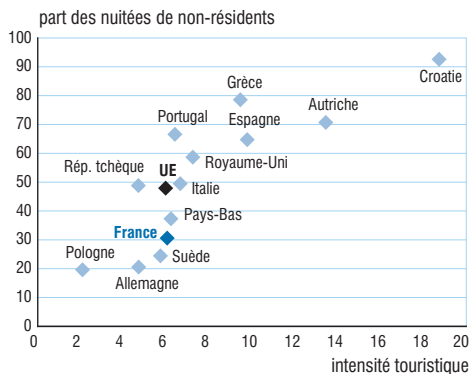
2. Parc en 2016 selon le type d'hébergements



Champ : pays de l'UE dont le nombre de nuitées est supérieur à 50 millions.
 Lecture : en 2016, la France dispose d'un parc de plus de 5 millions de places-lits dont plus de la moitié se situe dans des campings.

Source : Eurostat.

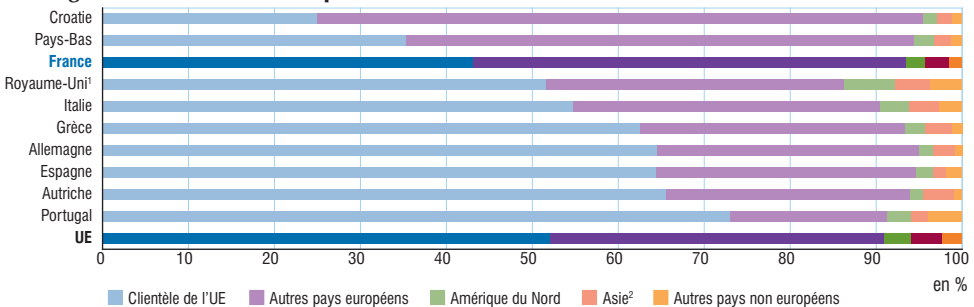
3. Intensité touristique et part des non-résidents dans les nuitées en 2016



Champ : pays de l'UE dont le nombre de nuitées est supérieur à 50 millions.
 Lecture : en Croatie, plus de 90 % des nuitées touristiques sont effectuées par des touristes non résidents et près de 20 nuitées touristiques sont enregistrées par habitant et par an.

Source : Eurostat.

4. Origine des nuitées touristiques en 2016



1. Les chiffres relatifs au Royaume-Uni sont estimés à partir des données territorialisées disponibles à Eurostat.

2. L'Asie compte notamment la Chine, l'Inde, le Japon et le Moyen-Orient.

Champ : pays de l'UE dont le nombre de nuitées est supérieur à 50 millions pour lesquels les données sont disponibles.

Lecture : en Croatie, 25 % des nuitées sont consommées par des touristes résidant dans l'Union européenne.

Source : Eurostat.